

DPFAA-DRHAJ: 307/2024

25 Octo 2024

Décision

La Directrice de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Rabat-Salé-Kenitra (AREP-RSK) ;

La Directrice de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Rabat-Salé-Kenitra (AREP-RSK) ;

Vu le Dahir n° 1-15-83 en date du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi n° 111-14 relative aux régions ;

Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;

Vu le décret N°2.11.621 du 25 novembre 2011 fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans la fonction publique ;

Vu le Décret n° 2-64-389 du 10 rabii II 1384 (19 août 1964) fixant le régime d'accès aux emplois des administrations publiques réservés aux résistants ;

Vu le Décret n° 2-01-94 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles les pupilles de la nation bénéficient d'une priorité pour l'accès aux emplois publics au sein des administrations de l'Etat des établissements publics et des collectivités publiques ;

-Vu la Circulaire du Chef du gouvernement n° 24/2012 du 6 hija 1433(22 octobre 2012) relative au recrutement au sein des entreprises et des établissements publics ;

-Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;

-Vu la loi cadre modificative N°1 de l'année 2024 telle que visée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Décide

Article Premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de Rabat-Salé-Kenitra recrute un **(1) Cadre Juriste (poste contractuel)**.

Article Deuxième : Missions

Cadre Juriste

Activités du poste

- Fournir des conseils juridiques aux différents départements de l'établissement ;
- Rédiger et/ou réviser des contrats, conventions et autres documents juridiques ;
- S'assurer de la conformité des documents aux lois et réglementations en vigueur ;
- Assurer une veille sur les évolutions législatives et réglementaires pertinentes ;
- Informer les équipes des changements législatifs impactant l'établissement ;
- Gérer les contentieux relatifs au métier de l'Agence notamment les marchés publics ;
- Collaborer et coordonner avec l'avocat de l'Agence ;
- Élaborer des guides et des outils pratiques pour faciliter la compréhension des enjeux

juridiques ;

- Effectuer des recherches sur des questions juridiques spécifiques pour soutenir la prise de décisions ;
- Participer aux négociations de contrats et d'accords en veillant à la protection des intérêts de l'Agence ;
- Assurer le suivi des autorisations de construire avec les collectivités locales et les autres intervenants ;
- Proposer des clauses contractuelles adaptées aux besoins de l'établissement.

Rattachement hiérarchique

Ce poste est rattaché directement au Chef de Département Ressources Humaines et Affaires Juridiques

Article Troisième : Profil recherché

Cadre Juriste

- Titulaire d'un BAC + 5 en droit public, droit privé, droit administratif, droit des affaires ou équivalent reconnu par l'Etat ;
- Avoir une expérience de 4 ans après l'obtention du diplôme dans le domaine du poste à pourvoir (les stages ne sont pas pris en considération) ;
- Avoir des connaissances en urbanisme est fortement souhaitable ;
- Capacité à rédiger des actes juridiques, des contrats, et à mener des consultations juridiques ;
- Capacité à analyser des situations juridiques complexes et à proposer des solutions appropriées ;
- Excellentes compétences analytiques et de résolution de problèmes ;
- Excellentes capacités de communication, à la fois à l'oral et à l'écrit ;
- Intégrité et respect des normes éthiques en matière de pratique juridique ;
- Parfaite maîtrise du français et de l'arabe.

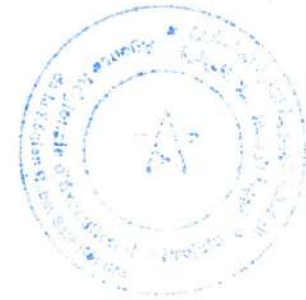
Article Quatrième : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux candidats répondant aux conditions suivantes :

- Nationalité marocaine ;
- Titulaire d'un BAC + 5 en droit public, droit privé, droit administratif, droit des affaires ou équivalent reconnu par l'Etat ;
- Avoir une expérience de **4 ans** après l'obtention du diplôme dans le domaine du poste à pourvoir.

Article Cinquième : Pièces à fournir

- Lettre de candidature précisant le poste ;
- CV détaillé et actualisé ;
- Copie du ou des diplômes reconnus par l'Etat ;



- Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger accompagné de la copie du bulletin officiel ;
- Copie de la CIN ;
- Attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle demandée ;
- Toute attestation ne comportant pas la date début et la date fin de l'expérience ou date d'émission de l'attestations au cas où l'expérience professionnelle est en cours, ne sera pas considérée.

Article Sixième : Dépôt de candidature

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard **le 14 Novembre 2024 à 16h30**.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués pour passer l'entretien oral.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus-référencé seront traitées.



Lamia BENABDILLAH
Directrice de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets de la Région
de Rabat-Salé-kénitra

